



Colloque Annuel du CELAT 2015

LES ESPACES DU COMMUN

12 > 13 novembre 2015

Montréal, Canada

Jeudi 12 novembre, Salle PK 1140, UQAM

8:45 – 9:15

Ouverture officielle

Mots de bienvenue :

Madeleine Pastinelli, Directrice du CELAT

Joseph-Yvon Thériault, Vice-doyen à la recherche de la Faculté des sciences humaines

Introduction :

Magali Uhl, Directrice du CELAT-UQAM

9:15 – 10:30

Conférence d'ouverture

Le commun, les communs

Pierre Dardot, Sorbonne Université, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

Discutant : **Eric Pineault**, Dpt de sociologie, UQAM

Résumé :

Le mouvement des places (15 M, Occupy, Gezi, etc.) a donné lieu à une mise en cause radicale de la démocratie « représentative » qui se nouait à des revendications écologiques sur la préservation des « communs » (espaces urbains). Le commun est le principe qui émerge de ce mouvement. Il signifie que la seule obligation politique légitime (*cum-munus*) est celle qui procède, non d'une appartenance à une communauté, mais de la participation à une même activité ou à une même tâche.

C'est pourquoi nous tenons à distinguer entre *le* commun comme principe politique, qui n'a pas à être institué mais à être mis en œuvre, et *les* communs qui ont toujours à être institués dans et par cette mise en œuvre. Aussi sommes-nous très réticents à l'égard de la notion de « biens communs ». On doit renverser le raisonnement : *tout commun institué est un bien, mais aucun bien n'est par lui-même commun.*

10:30 – 10:45

Pause Café

10:45 – 12:00

Session 1 : Les frontières du commun

Modérateur : Khadiyatoula Fall, CELAT, UQAC

De la fiction juridique à la réalité : la notion de patrimoine commun de l'humanité en droit international de la culture

Véronique Guévremont, Faculté de Droit, CELAT, Université Laval

Résumé :

La diversité culturelle constitue un « patrimoine commun de l'humanité » et plusieurs instruments juridiques internationaux attestent de cette reconnaissance. Néanmoins, c'est d'abord par le biais d'une fiction juridique qu'une multiplicité d'éléments du patrimoine culturel, dispersés sur des territoires distincts, enrichissent ce « commun ». Une fiction car dès lors qu'il se situe sur le territoire d'un État, ce patrimoine culturel, qu'il soit matériel ou immatériel, est soumis au principe de souveraineté territoriale qui ne peut être contourné sous aucun prétexte, même pour justifier l'intervention extérieure la plus noble en faveur de sa protection. En matière de biens et de services culturels toutefois, la réalité dépasse la fiction juridique car par le biais des échanges, chaque État dispose d'un véritable pouvoir d'intervention en faveur des expressions culturelles issues d'un autre territoire, un phénomène que le numérique ne tend qu'à amplifier. Déterritorialisé, le « commun » prend alors tout son sens, la diversité culturelle ainsi mondialisée devenant véritablement accessible à l'humanité.

Des coopératives de consommation comme expériences du commun

Marion Sirieix, Dpt sociologie, UQAM

Résumé :

Si l'on se base sur la définition de Dardot et Laval, le commun peut être considéré comme un principe radical et revendicatif visant une nouvelle institution de la société par elle-même, une ré-institutionnalisation du sens collectif par des groupes auto-constitués remettant en cause un ordre social perçu comme inégalitaire. La production de biens mais également les règles qui régissent les espaces de production et d'échange de ces derniers (les communs) ainsi que le vivre ensemble en leur sein sont alors repris en charge, démontés et ré-inventés par une collectivité proprement politique.

Les tentatives pour renouveler le champ de la coopération de consommation qui émergent en France ainsi que dans de nombreuses autres lieux participent de cette dynamique. Elles partent d'un refus des lois imposées par le marché, et tentent, en se saisissant des activités concernées (en l'occurrence le logement et l'alimentation), de mettre sur pied non seulement de nouvelles règles destinées à régir les échanges, mais également une matrice relationnelle qui s'abstrait des réflexes conférés à l'homo œconomicus calculateur rationnel et qui s'esquisse comme un « éthos réciprocaire » (Caillé/Laville), nous mettant sur la piste de cet « être ensemble » qui se détache des logiques économiques (Nancy). On peut dès lors envisager les coopératives comme productrices de commun, dont la gestion collective basée sur la praxis démocratique permet la production et l'échange de

biens collectivement produits, tant dans leur matérialité que dans leur normativité. C'est le cas des logements construits par les coopératives d'habitants dans la région de Lyon ou en Italie pour lesquels valeurs d'usage et d'échange sont redéfinies de manière à empêcher toute spéculation. C'est également le cas du projet La Louve à Paris, coopérative alimentaire bio et locale, dont les règles de fonctionnement visent l'échange juste, et où la consommation de chacun est bornée par les règles éthiques décidées collectivement.

En ce sens, le projet formulé par ces coopératives de consommation, bien qu'il doive encore être concrètement mis en œuvre et se heurte à de nombreuses dynamiques de récupération, tente d'articuler une nouvelle recherche sur la gouvernance des biens commun, à une expérimentation quotidienne ce que pourraient être un lien social progressivement réencastré, procédant du commun comme praxis démocratique radicale.

Du commun qui n'est pas le centre

Francine Saillant, Dpt d'anthropologie, CELAT, Université Laval

Résumé :

La recherche d'un monde commun appelle le plus souvent à des valeurs centrales qui seraient susceptibles de rallier le plus grand nombre, et de faire société. C'est par exemple au nom d'un monde commun décrié comme perdu que l'on fait appel au vivre ensemble. Pourtant, le monde commun n'est pas une panacée pour un vivre ensemble harmonieux. Trop de commun conduit vers des écueils : de la simple hégémonie au totalitarisme, du nationalisme exacerbé aux communautarismes de tous acabits, on ne peut réclamer si facilement un monde commun sans avoir en tête les limites d'une telle notion. Je propose ici de réfléchir à ce que serait la recherche d'un monde commun depuis les marges du social. Je prendrai mes exemples dans trois catégories d'expériences distinctes, celle qui puise dans les droits humains, dans l'expérience artistique et enfin, dans l'expérience spirituelle. Chacune de ces expériences appellera à une vision décentrée du commun qui accepte que pluralité et monde commun puissent cohabiter et s'enrichir mutuellement.

12:00 – 13:15

Repas

13:15 – 14:30

Conférence/discussion

La consistance des êtres collectifs

Jean Louis Genard, Chaire mobile du CELAT, Faculté d'architecture, Université Libre de Bruxelles, Belgique

Discutant.e.s : **Magali Uhl**, Dpt de sociologie, CELAT, UQAM et

Alexis Martig, Dpt de sociologie, CELAT, Université Laval

Résumé :

Tout engagement relie celui qui s'engage ou est engagé à ce à quoi, avec qui, pour quoi, dans quoi... il s'engage ou est engagé. Il contribue donc, au travers de ces liens, à faire du collectif, qu'il s'appuie sur sa consistance préalable, qu'il lui en ajoute ou qu'il la constitue. L'intervention cherche à saisir ce que le terme « engagement » peut signifier, en s'employant à en élargir le spectre bien au-

delà de son acception la plus courante liée à ses modèles décisionnels ou intentionnels. S'engager par contrat, épouser une cause, s'attacher à des êtres, vivre une passion, vibrer ensemble, se trouvé engagé sans en avoir décidé, peut-être sans s'en rendre compte, répondre à un appel, se laisser embarquer par une ambiance, suivre un mouvement... telles sont, avec d'autres, les formes d'engagement qui seront investiguées et distinguées. Je chercherai en particulier à saisir comment se vit et se dit notre engagement dans le collectif lorsqu'il répond mais surtout lorsqu'il ne répond plus à ce seul modèle décisionnel. Il s'agira aussi de saisir comment, dans ces différentes formes d'engagement, nous nous rapportons à des collectifs, peuplés d'autres acteurs mais aussi d'objets, de dispositifs..., en cherchant à prendre distance par rapport au seul modèle de l'acteur autonome et responsable en fonction duquel nous pensons habituellement l'engagement. Du coup, nous nous donnerons également les moyens de saisir les collectifs dans des formes très variées en portant en particulier notre attention aux formes par lesquelles ils s'invitent dans le langage, aux formes par lesquelles les acteurs leur prêtent une agentivité à tout le moins grammaticale, comme lorsque nous faisons du marché le sujet d'une proposition d'action, ou lorsque nous exprimons notre engagement en privilégiant le Je, le Nous ou le On.

14:30 – 14:45

Pause Café

14:45 – 16:00

Session 2 : Images et expériences du commun

Modératrice : Célia Forget, CELAT, Université Laval

De l'originalité de l'œuvre dans les passages du commun au propre et de l'immatériel au matériel : enquête sur le plagiat dans une communauté en ligne de « pratiques du faire »

Madeleine Pastinelli, Dpt de sociologie, CELAT, Université Laval

Résumé :

Les pratiques de création collective qui se développent dans les mondes numériques brouillent les cadres balisant la propriété intellectuelle et, en amont de celle-ci, les limites de ce que les principaux intéressés eux-mêmes reconnaissent ou non comme une œuvre originale. Si le statut de l'auteur apparaissait déjà comme problématique en regard des pratiques d'écriture collective qui ont cours dans les wikis, la question apparaît plus délicate encore en regard des « pratiques du faire » qui engagent de constants aller-retour entre le matériel et l'immatériel. Qui peut prétendre avoir créé l'objet 3d produit à partir d'un modèle qui a été mis au point par une multitude de contributeurs, dont plusieurs demeurent anonymes et dont certains interviennent de façon invisible ? Qu'en est-il quand les œuvres numériques ainsi produites en commun et matérialisées en propre par des individus singuliers sont elles-mêmes à l'origine en partie inspirées d'autres modèles ? Comment pense-t-on l'originalité de l'œuvre dans ces déplacements du commun au propre et de l'immatériel au matériel ? En s'appuyant sur l'exemple d'une communauté de designers de mode et de couturières amateurs, cette communication vise à éclairer la façon dont le problème de l'originalité de l'œuvre et du statut du créateur se pose du point de vue des principaux intéressés et sur les consensus auxquels ils arrivent en la matière.

Grande Noirceur et Révolution tranquille en 140 caractères : deux mythistoires du Québec contemporain sur Twitter en 2012
Alexandre Turgeon, Dpt d'histoire, CELAT, Université d'Ottawa

Résumé :

Tout au long du conflit étudiant et de la campagne électorale québécoise de 2012, un phénomène fascinant s'est produit sur Twitter que j'appelle la Grande Noirceur et Révolution tranquille 2.0. Du 16 mai au 12 septembre 2012, j'ai relevé plus de 6000 tweets qui évoquent le souvenir de la Grande Noirceur et de la Révolution tranquille. Ces deux mythistoires du Québec contemporain occupent une place de choix dans l'imaginaire collectif des Québécois. Ils articulent une conception dichotomique du passé où l'année 1960 apparaît comme une fracture entre un *Avant* sombre et un *Après* lumineux. Actualisés ou apprêtés au goût du jour, ces mythistoires ont servi les intérêts de tout un chacun. Ils sont devenus pour ainsi dire de véritables *hashtags* – des mots-clés – du conflit étudiant et de la campagne électorale, permettant aux utilisateurs de participer à des discussions en temps réel.

Limités à seulement 140 caractères sur Twitter, les utilisateurs n'ont d'autre choix d'aller à l'essentiel, d'où le recours à ces images fortes, symboliques, de la Grande Noirceur et de la Révolution tranquille qui font sens pour eux. Ils font sens, mais ce sens est négocié, contesté, disputé. N'empêche, il se pourrait bien que le recours à ces mythistoires, dans un contexte des plus polémiques où le désaccord prime sur le consensus, puisse également être considéré comme une manière pour ces utilisateurs de faire société, de contribuer ou de participer, en quelque sorte, au vivre-ensemble. En utilisant ainsi ces mythistoires sur Twitter, cela permet non seulement à ces utilisateurs de produire un discours, mais aussi de rejoindre un certain public dont les membres ont en commun les mêmes références identitaires, le même vocabulaire mémoriel. Ce qui permet par le fait même aux membres de ce public – voire, de cette communauté – de se retrouver sur Twitter.

Encore faut-il pour cela répondre à quelques questions plus précises. Comment ces mythistoires ont-ils été utilisés durant le conflit étudiant et la campagne électorale? À quelles fins? Qu'est-ce que cela nous apprend non seulement sur les dynamiques présentes sur Twitter, parmi les utilisateurs, mais sur ces mythistoires eux-mêmes? C'est ce que je compte explorer dans le cadre de ce colloque sur les espaces du commun.

Du commun expérimentiel au vivre-ensemble : apparences et réalités
Mouloud Boukala et Rachel Trahan-Brousseau, École des Médias, CELAT, UQAM

Résumé :

Cette communication vise à présenter un court-métrage documentaire, *Leur parole, notre vivre-ensemble* (Boukala, 2015) ainsi que les résultats d'une analyse de contenu de quinze entretiens semi-dirigés. En vue de la tenue d'un forum international commémorant son 18^{ème} anniversaire, l'Association québécoise interuniversitaire des conseillers en situation de handicap (AQICESH) nous a conviés à réaliser un portrait audiovisuel d'étudiants montréalais présentant divers handicaps (cécité, surdité, TDAH, etc.). Nous avons ainsi mené quinze

entretiens semi-dirigés à partir d'une série d'interrogations communes où les étudiants nous ont fait part, entre autres, de leurs difficultés quotidiennes, de leurs forces, de leurs faiblesses, des aides dont ils ont bénéficié ou encore des espoirs qu'ils nourrissent.

L'un des enjeux de cette communication est de mettre en lumière un commun expérientiel à l'aide du montage cinématographique. La mise en rapport de ces entretiens individuels crée le passage d'une perspective subjective (énonciation à la première personne du singulier) à une perspective intersubjective (création d'un nous). Cette communication soulèvera également l'absence d'un espace social vraiment commun au sein de la société québécoise et soulignera le désir de certains d'exercer un vouloir-vivre et agir ensemble.

16:00 – 16:15

Pause Café

16:15 – 17:30

Session 3 : Des espaces communs

Modérateur : Guy Mercier, CELAT, Université Laval

Du béton à la mer : l'enjeu de l'espace commun

Carole Lévesque, École de design, CELAT, UQAM

Résumé :

L'engagement citoyen dans les questions de la ville vise généralement la récupération de l'espace commun, cet espace qui, bien qu'il puisse se solder par l'espace public dédié, signifie davantage la possibilité d'un vivre ensemble, d'un accord tacite à travers lequel le fruit de la ville est récolté et partagé par tous. Plutôt qu'un lieu dédié comme tel dans une délimitation physique à l'intérieur de la ville, ce que serait l'espace public, l'espace commun est plutôt une condition de possibilité à l'action citoyenne et collective, une condition au droit de regard, de parole et d'intervention sur les forces économiques et politiques qui déterminent, parfois en trop large partie, la possibilité d'existence de ce même espace commun. Si l'engagement citoyen peut se manifester de diverses manières, depuis les grands rassemblements, pacifiques ou violents, à la prise de parole médiatique, la micro-intervention apparaît comme une tactique avec laquelle intervenir directement, depuis l'ancre de la situation, sur les symboles associés à la revendication.

À titre d'exemple, la ville de Beyrouth est aux prises avec un développement urbain violent depuis la fin de la guerre civile. Négligeant la préservation de l'espace public, le tissu traditionnel se désagrège rapidement. Dans cette foulée, la pression immobilière atteint maintenant les derniers accès publics à la mer, ce qui mène à l'émergence, depuis l'installation d'un barbelé sur la côte à l'été 2014 et la montée d'un mouvement activiste pour la préservation du droit d'accès à la mer, à différentes actions *in-situ*. Les micro-interventions de Christian Zahr, particulièrement *The Angry Dolosse Army*, démontrent qu'intervenir ponctuellement permet de révéler à la fois la complexité d'une situation donnée et la vitalité citoyenne qui l'accompagne. Les micro-interventions de Zahr agissent avec force et légèreté dans l'espace public, pour l'espace commun.

Potiers ou acteurs ? Comment transmettre la tradition face au tourisme au village de Guellala (Tunisie)

Mourad Boussetta, Dpt d'histoire, CELAT, Université Laval

Résumé :

Dans cette communication, je considère le commun sous l'angle d'une tradition artisanale détenue par les potiers de Guellala, un village de Jerba (Tunisie). Foyer d'artisanats multiples (tissage, orfèvrerie, poterie, tannerie), la masse salariale des corporations de l'île fut récupérée pour la majorité par le tourisme depuis 1970. Seule la poterie de Guellala, à vocation utilitaire essentiellement, a pu préserver ses artisans de devenir des employés dans les hôtels devenus le lieu de la principale activité économique de l'île. Héritière d'influences égéennes, phéniciennes, puniques, et mauresques, la poterie de Guellala ne cesse de connaître des résiliations depuis la 2^e guerre mondiale et la concurrence des batteries de cuisine moderne (Sethom 1967, Combés et Louis 1976). Partant du principe que la résilience signifie plus que la résistance (Hollander et Enwohner 2004, Ortner 1995), j'essaie au long de cette communication d'interroger ce commun sous l'ordre du capital social (Bourdieu, 1986, Coleman, 1990). Plus précisément, j'essaie de voir comment réagit la communauté des potiers face à ce que Ostrom et Ahn appellent « collective-action problems » (2009 : 22) afin d'éviter l'abandon ou bien le convertissement au salariat touristique. Dans ce sens, je considère le potier comme un acteur (the agent) doté d'une agentivité ou agencité (agency). Un acteur qui réfléchit et agit intentionnellement sur son espace et son savoir-faire pour les adapter au tourisme et adapter le tourisme et les touristes aux spécificités culturelles du village. Le potier est ainsi capable de définir ses propres choix et de les réaliser en leur affectant des moyens appropriés pour une finalité qui va au-delà de son intérêt étroit.

Archéologie des espaces liminaux : les espaces communs dans le passé

Allison Bain, et **Réginald Auger**, Dpt d'histoire, CELAT, Université Laval

Résumé :

Les travaux de l'anthropologue Victor Turner nous amènent à réfléchir sur les rites de passage vécus au cours de la vie et l'un des intérêts de l'archéologie sont ces lieux de performance, ces espaces liminaux où s'accomplissent ces rites. Turner propose que nous soyons, à certains moments, dans une phase liminale soit dans une suspension temporaire ou une inversion des structures sociales et morales de la vie quotidienne. Ces moments et ces espaces où se trouve le seuil entre deux mondes se prêtent bien aux études de l'espace en archéologie. Nous proposons que certains espaces, notamment, les cimetières, les grottes et les espaces publics sont parfois utilisés comme espaces liminaux où les pratiques culturelles qui forment et transforment les sociétés peuvent être distinguées. Dans cette présentation, nous appliquons le concept de la liminalité pour réfléchir sur ces espaces communs dans le passé.

17:30 – 19:00

Cocktail dinatoire

19:30

Spectacle Performance

(Studio de musique, Centre Pierre Péladeau, UQAM)

Liaisons sonores (50 mn)

Jean-Paul Quéinnec, Chaire de Recherche du Canada en Dramaturgie sonore au théâtre, CELAT, UQAC

Résumé :

À partir d'une immersion dans la culture ilnue à Mashteuiatsh (au nord du Lac Saint Jean), des artistes québécois, autochtones et bretons conçoivent une performance sonore et poétique. Décidée à explorer des situations sonores plus imprévisibles et plus en contact avec des événements réels, la CRC dramaturgie sonore au théâtre conçoit ce dispositif collaboratif et interdisciplinaire pour exalter la géographie du son et sa complexité culturelle. *Liaisons sonores*, loin d'une restitution documentaire, met en jeu un champ sonore de réciprocityés désirantes et dispersives, un écouter ensemble qui « invite à redécouvrir la polyvocité de la conscience, à éprouver celle-ci comme multitude extérieure » (La Chance, 2014).

Avec : Edouard Germain (poète ilnu), Andrée-Anne Giguère (performeuse vidéo), André Éric Létourneau (performeur et professeur à l'UQAM), Sonia Robertson (Performeuse ilnue), Guillaume Thibert (concepteur sonore) et Jean-Paul Quéinnec (titulaire de la CRC dramaturgie sonore au théâtre de l'UQAC)

Vendredi 13 novembre, Salle PK 1140, UQAM

9:00 – 10:15

Conférence/discussion

Le musée, une rhétorique du bien commun : aperçus pour une histoire

Dominique Poulot, Chaire mobile du CELAT, Université Paris-Sorbonne, France

Discutant.e.s : **Yves Bergeron** et **Marie-Ève Goulet**, Dpt d'histoire de l'art, CELAT, UQAM, **Laurier Turgeon**, Dpt d'histoire, CELAT, Université Laval

Résumé :

Le critique français Henry Houssaye écrivait à la fin du XIX^{ème} siècle que « les musées sont d'utilité publique. Ils servent à tout le monde ». Ces affirmations font figure de leitmotiv de la littérature de musée, mais leurs implications concrètes ont varié selon les circonstances, en particulier selon les définitions à la fois de l'utilité et du « monde » en question. A partir de quelques situations historiques on tentera de mettre en lumière les difficultés du « commun » ou du « partage » au musée.

10:15 – 10:30

Pause Café

10:30 – 11:45

Session 4 : Mémoires et expressions politiques du commun

Modératrice : Pascale Bédard, CELAT, Université Laval

Les droits à l'œuvre : la muséalisation des droits de la personne et de la justice sociale à l'ère néolibérale

Jennifer Carter, Dpt d'histoire de l'art, CELAT, UQAM

Résumé :

Un survol du paysage muséal global depuis les années 1980 mène au constat qu'un nombre croissant d'institutions culturelles muséalisent les événements historiques violents et traumatisants du XXe, et maintenant du XXIe siècle, et ce, selon différents discours, expographies, ainsi que différents modes de subjectivité et de réflexivité. Si ce phénomène de musée-mémorial est bien ancré dans le paysage muséal, l'intégration d'une perspective de justice sociale au sein de ces musées qui, en plus de fournir un cadre commémoratif, les transforme en lieux pour la lutte et la prise d'action, constitue un phénomène bien plus récent. L'évolution des musées abordant la justice sociale, en allant d'un cadre commémoratif avec un focus sur les victimes, à l'activisme et des expositions comparatives sur des thématiques communes, semble illustrer comment les institutions culturelles ont agi pour enrichir les notions du vivre-ensemble, en muséalisant la mise en commun de ces patrimoines dans l'ensemble de leurs médiations et pratiques. Mais une reconnaissance des limites ou des dangers de ces musées de droits ne doit pas échapper à l'analyse que nous faisons de ces institutions. Comment comprendre ce tournant vers un patrimoine "commun" des droits universels dans les musées ? Quels rôles les musées de droits s'imaginent-ils en tant qu'institutions culturelles dans la société contemporaine, et quels enjeux sociaux et politiques soulèvent-ils par leur conjugaison avec le domaine et la culture des droits? Arrivent-ils à proposer des pratiques alternatives pour réimaginer les formes d'engagements participatives des publics dans une logique du vivre-ensemble, ou sont-ils plutôt instrumentalisés par les États qui les financent? Cette communication pose un regard critique sur les diverses pratiques discursives et muséographiques d'une nouvelle génération de musées consacrés aux "droits" et à la justice sociale, afin d'interroger les différentes conceptualisations de droits que font ces musées dans leurs modalités et médiations à l'aune des grandes transformations sociales, culturelles et politiques de notre ère contemporaine et transglobale. Elle retrace le chemin, et dans plusieurs cas, les attentats d'un redevenir du vivre-ensemble sociétal, à travers sa mise en représentation dans des musées des droits de la personne aux Amériques, dévoilant comment différents concepts muséographiques dans l'espace public sont assujettis à des politiques mémorielles et/ou identitaires.

Un travail de mémoire visuelle comme forme de communication muséale pour garder un lien avec le passé : quelques réflexions à partir de la situation congolaise

Bogumil Koss, Pr. Emérite, Dpt d'histoire, CELAT, Université Laval

Résumé :

Lorsque nous réfléchissons sur les institutions et les procédures de conservation d'objets qui témoignent du passé dont nous voulons conserver des traces matérielles, nous partons de l'histoire occidentale d'une institutions spécifique à un lieu et un temps de l'histoire du monde, le musée. Cette démarche est amplement justifiée à condition de ne pas donner le processus analysé pour universel et indispensable à la préservation des traces du passé. Dans ma communication, je voudrais porter mon regard sur un processus similaire à la démarche occidentale, mais en même temps radicalement différent en ce qui concerne les voies et les moyens. Comment construit-on l'équivalent du musée dans une culture orale, même s'il s'agit de l'oralité postscripturale, dans des situations matérielles ne permettant ni préservation d'objets matériels, ni de monuments ? Je suggère que la construction et la transmission d'une mémoire visuelle constituent au Congo urbain actuel une démarche comparable aux usages des musées dans le monde occidental.

Le Roman 'gothique', l'idée d'environnement, et l'architecture au début du XIXe siècle

Marc Grignon et **Martin Bressani**, Dpt d'histoire, CELAT, Université Laval, et School of Architecture, Mc Gill University

Résumé :

À venir...

11:45 – 12:45

Session 5 : Récits et devenir du commun au Québec

Modératrice : Daniela Moisa, CEETUM, Université de Montréal

Mémoires concurrentes, mémoires dominantes : le cas des Juifs de Québec

Pierre Anctil, Dpt d'histoire, CELAT, Université d'Ottawa

Résumé :

Depuis un certain nombre d'années il y a un effort délibéré - pas seulement au Québec - de construire des narrations historiques visant à baliser l'émergence d'identités nationales ou communautaires spécifiques. Cela peut prendre la forme de commémorations, d'érection de monuments ou de rédaction d'ouvrages historiques. Le phénomène peut s'étendre aussi à l'ouverture d'institutions muséales, à des formes discursives de nature politique, à la présentations d'émissions de télévision ou de séries de conférences prestigieuses - comme à la BAnQ récemment. Comment choisit-on les matériaux historiques qui servent à bâtir un récit commun et sur la base de quelle logique ? Ces récits se heurtent - du moins dans les pays fédérés ou multiculturels - à d'autres récits

aussi en quête d'universalité. Comment peut-on réconcilier ces tensions ? Sur ce plan, un des concepts les plus employés au Québec dernièrement est celui "d'histoire nationale", c'est à dire visant à baliser ou à justifier l'existence politique d'un Québec francophone d'origine canadienne-française. On peut aussi y voir une volonté de consolider l'adhésion à une communauté dite nationale. L'histoire sert ainsi de récit préparatoire à un choix politique ou à une affirmation collective.

Or il existe - ou pourrait exister - au même moment des récits historiques parallèles qui fonctionnent sur une logique différente et mettent en valeur d'autres expériences collectives simultanées. Comment le commun réconcilie-t-il ces récits qui s'entrechoquent ? Y a-t-il un espace commun ultimement en histoire et comment le découvrir ?

À partir de ma recherche récente sur les Juifs de la ville de Québec - une communauté de moins de 500 personnes au XXe siècle - j'aimerais montrer comment il existe un récit mémoriel juif à Québec qui se définit au-delà de l'histoire commune québécoise / canadienne-française et entre par moment en contradiction avec elle. L'émergence éventuelle d'un espace mémoriel juif dans la capitale politique québécoise pourrait remettre en question des perceptions et des certitudes, et obliger à une redéfinition du récit historique commun tel que présenté aujourd'hui. Y a-t-il place à d'autres récits ou convient-il de tout ramener à une seule mémoire historique ? Quel est le rôle de l'historien devant les tentatives qui sont faites de détourner le récit historique pour créer du commun au profit d'une collectivité en particulier ? Comment comprendre la place des minorités, des immigrants et des sans pouvoir dans le récit collectif commun ?

En devenir : que pensent les jeunes de l'avenir du commun québécois ?

Pierre-Élie Hupé, Dpt de sociologie, CELAT, Université Laval

Résumé :

« À l'ère de la génération « réaliste » » titrait le devoir du 13 avril 2015, surlendemain de la marche pour le climat. Plus de 10 000 personnes s'y sont réunies dans la capitale québécoise. La semaine d'avant, 100 000 étudiant(e)s ont débrayé(e)s au Québec pour participer à une manifestation contre l'austérité. 75 000 personnes ont battu le pavé de Montréal. Pourtant, un sondage de Léger Marketing, commandé par l'Institut du Nouveau Monde, révèle une division des jeunes sur la présence de l'état dans la société québécoise, sur l'exploitation des hydrocarbures, sur les politiques d'austérité.

Lors du terrain de ma maîtrise, 15 jeunes entre 20 et 25 ans ont répondu à des questions qualitatives sur leur prospective de l'avenir collectif. Passant par le territoire, la culture, les technologies, l'économie, le marché du travail, l'environnement, les jeunes ont dû prendre position sur l'avenir qu'ils s'attendent de rencontrer dans 10 ans, 35 ans et 85 ans. En résulte qu'ils ont conscience d'appartenir au commun et qu'un discours sur celui-ci émerge des entretiens. Les jeunes sont réalistes face aux enjeux sociaux. Ils désirent généralement un changement, parfois radical et profond, de l'ordre des choses. Mais la grande formule de la révolution, ou l'attente du grand soir, ne semble plus guider leur anticipation-production du devenir collectif. Souvent présenté sur le mode de « j'ai compris quelque chose que d'autres n'ont pas encore saisi », la conférence pensera le commun à travers de ses espaces symboliques, des représentations sociales des prospectives des jeunes. La présentation conclura avec une

typologie des représentations du commun croisée avec la position subjective adoptée par l'individu face à la participation citoyenne.

13:00 **Clôture du colloque**

14:30 – 16:30 **Atelier d'idéation du CELAT**

**Université Laval à Montréal,
550, rue Sherbooke Ouest**

Un futur commun

Comité d'organisation : Magali Uhl, Directrice du CÉLAT-UQAM, **Alexis Martig**, Coordinateur scientifique du CÉLAT-UQAM, et **Célia Forget**, Coordinatrice scientifique du CÉLAT.